

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 10605
Numéro SIREN : 829 373 075
Nom ou dénomination : ELEVA CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2022 sous le numéro de dépôt 112231

32 RUE MONCEAU

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Détail des comptes bilan actif passif	5 à 8
- Détail Compte de résultat	9 à 12

CERTIFIES CONFORMES

DocuSigned by:

1D3523C1612D4F0...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 644	2 644				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	454 821	189 858	264 962	278 917	13 955-	5.00-	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	829 976		829 976		829 976		
Prêts							
Autres immobilisations financières	809 719		809 719	806 945	2 774	0.34	
Total II	2 097 160	192 503	1 904 658	1 085 862	818 795	75.41	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 945 660		9 945 660	9 219 963	725 696	7.87
	Autres créances	471 441		471 441	757 289	285 848-	37.75-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				54 986 625	54 986 625-	100.00-	
Disponibilités	99 438 028		99 438 028	25 211 250	74 226 778	294.42	
Charges constatées d'avance (3)	699 499		699 499	336 511	362 989	107.87	
Total III	110 554 627		110 554 627	90 511 638	20 042 989	22.14	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	295		295		295	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	112 652 082	192 503	112 459 580	91 597 500	20 862 080	22.78	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 670 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	670 000	670 000		
	Réserves				
	Réserve légale	67 000	67 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 288 794	3 655 906	632 888	17.31
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	76 932 256	58 748 688	18 183 568	30.95
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	81 958 051	63 141 594	18 816 456	29.80	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	300 295		300 295	
	Total III	300 295		300 295	
	DETTES (1)	Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès d'établissements de crédit					
Concours bancaires courants		176		176	
Emprunts et dettes financières diverses					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 402 813	6 021 954	2 380 859	39.54	
Dettes fiscales et sociales	20 752 964	22 326 800	1 573 836	7.05	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	852 984	54 635	798 348	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	190 872	52 516	138 356	263.46
	Total IV	30 199 809	28 455 906	1 743 903	6.13
	Ecart de conversion passif (V)	1 425		1 425	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		112 459 580	91 597 500	20 862 080	22.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

30 199 809 28 455 906

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 440 043	175 765 503	177 205 546	144 634 853	32 570 693	22.52
Chiffre d'affaires NET	1 440 043	175 765 503	177 205 546	144 634 853	32 570 693	22.52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			822 277	181 948	640 329	351.93
Autres produits			395 229	334 569	60 660	18.13
Total des Produits d'exploitation (I)			178 423 051	145 151 370	33 271 681	22.92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			33 732 977	26 207 194	7 525 783	28.72
Impôts, taxes et versements assimilés			1 491 369	2 016 030	524 661-	26.02-
Salaires et traitements			26 920 911	24 894 937	2 025 974	8.14
Charges sociales			7 420 197	6 330 041	1 090 155	17.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			64 365	70 212	5 847-	8.33-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			300 000		300 000	
Autres charges			232 317	156 196	76 122	48.73
Total des Charges d'exploitation (II)			70 162 136	59 674 610	10 487 526	17.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			108 260 915	85 476 760	22 784 155	26.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2022 12	31/03/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	174	617	443-	71. 81-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	49 481		49 481	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	49 655	617	49 038	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	295	49 481	49 186-	99. 40-
Intérêts et charges assimilées (4)	353 784		353 784	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	354 079	49 481	304 598	615. 58
2. Résultat financier (V-VI)	304 424-	48 864-	255 560-	523. 00-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	107 956 491	85 427 896	22 528 595	26. 37
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	2 020 082	2 247 015	226 933-	10. 10-
Impôts sur les bénéfices (X)	29 004 153	24 432 193	4 571 960	18. 71
Total des produits (I+III+V+VII)	178 472 706	145 151 987	33 320 720	22. 96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	101 540 450	86 403 299	15 137 151	17. 52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	76 932 256	58 748 688	18 183 568	30. 95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

32 RUE MONCEAU

75008 PARIS

ANNEXE DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Autres immobilisations incorporelles	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	5
Titres immobilisés	5
Créances immobilisées	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	6
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	6
Disponibilités en Euros	6
Disponibilités en devises	6
Produits à recevoir	6
Détail des produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Détail des charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Variation des capitaux propres	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
Ventilation de l'effectif moyen	9
Honoraires des commissaires aux comptes	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 112 459 579.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 177 205 545.79 Euros et dégageant un bénéfice de 76 932 256.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire Covid 19 s'est poursuivie. La Société a maintenu actif son Plan d'Urgence et de poursuite des Activités. Finalement, l'impact de la crise sur la Société fut peu significatif au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 24 février 2022, les troupes russes ont envahi l'Ukraine. En réaction, de nombreux pays, dont ceux de l'Union européenne, la Suisse, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie ont imposé des premières séries de sanctions à la Russie et parfois à la Biélorussie. Certaines entités russes, biélorusses ou ukrainiennes ont également été suspendues de la cote sur certaines Bourses de valeurs ou ont été exclues des indices de marché. Les équipes d'ELEVA CAPITAL suivent l'évolution de la situation et se conforment sans dans les délais impartis aux exigences en vigueur.

Les marchés financiers ont inévitablement été impactés par ce contexte géopolitique et ont connu une hausse de la volatilité et une baisse de la liquidité. Plus récemment, la crainte d'une inflation prolongée s'est ajoutée à cet environnement difficile. La Société dispose des moyens nécessaires pour y faire face à ce nouveau contexte et travaille à pérenniser les stratégies de gestion les plus récentes et à diversifier encore ses sources de revenus.

La société a ouvert une succursale en Italie. L'établissement est enregistré au registre des sociétés de Milan en date du 14 juin 2022 sous le numéro fiscal 12357090963. La succursale est inactive en date de ce rapport.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 644		
Installations générales agencements aménagements divers	206 190		30 478
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	198 220		19 932
TOTAL	404 410		50 411
Autres titres immobilisés			829 976
Prêts, autres immobilisations financières	806 945		2 774
TOTAL	806 945		832 750
TOTAL GENERAL	1 214 000		883 160

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 644	2 644
Installations générales agencements aménagements divers			236 668	236 668
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			218 152	218 152
TOTAL			454 821	454 821
Autres titres immobilisés		0-	829 976	829 976
Prêts, autres immobilisations financières			809 719	809 719
TOTAL		0-	1 639 695	1 639 695
TOTAL GENERAL		0-	2 097 160	2 097 160

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 644			2 644
Installations générales agencements aménagements divers	31 181	27 619		58 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 312	36 746	0-	131 058
TOTAL	125 493	64 365	0-	189 858
TOTAL GENERAL	128 137	64 365	0-	192 503

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 619				
Matériel de bureau informatique mobilier	36 746				
TOTAL	64 365				
TOTAL GENERAL	64 365				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change		295			295
Autres provisions pour risques et charges		300 000			300 000
TOTAL		300 295			300 295
TOTAL GENERAL		300 295			300 295
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		300 000			
financières		295			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	809 719	0	809 719
Autres créances clients	9 945 660	9 945 660	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 544	4 544	
Taxe sur la valeur ajoutée	355 622	355 622	
Groupe et associés	93 924	93 924	
Débiteurs divers	17 251	17 251	
Charges constatées d'avance	699 499	699 499	
TOTAL	11 926 319	11 116 600	809 719

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	176	176		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 402 813	8 402 813		
Personnel et comptes rattachés	10 148 144	10 148 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 360 315	2 360 315		
Impôts sur les bénéfices	5 883 822	5 883 822		
Taxe sur la valeur ajoutée	384 074	384 074		
Autres impôts taxes et assimilés	1 976 609	1 976 609		
Autres dettes	852 984	852 984		
Produits constatés d'avance	190 872	190 872		
TOTAL	30 199 809	30 199 809		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	670 000			670 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licences	2 644	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 ans
Oeuvres d'art	non amortissables	
Matériel de Bureau et informat	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 544
Total	4 544

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
IJSS A RECEVOIR	4 544
Total	4 544

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 770 163
Dettes fiscales et sociales	14 192 205
Total	20 962 368

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	6 770 163
PROVISION CONGES PAYES	502 882
PROVISION PARTICIPATION	3 625 237
PROVISION INTERESSEMENT	1 140 140
PROVISION POUR PRIMES	2 751 505
PROVISION CHARGES SUR CP	231 915
AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER SUR PRIMES	902 193
ETATS CHARGES A PAYER	1 975 409
PROVISION TAXE APPRENTISSAGE	1 200
PROVISION BONUS DIFFERES 2020-2021	601 959
PROVISION BONUS DIFFERES 2021-2022	1 526 420
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR BONUS DIFFERES	933 345
Total	20 962 368

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		699 499
Total		699 499
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		190 872
Total		190 872

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	63 141 594
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	58 115 800-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	5 025 794
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	5 025 794
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	76 932 256
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	81 958 050
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	76 932 256
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	
	76 932 256

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
MANAGEMENT ET PERFORMANCES FEES	177 204 751
CONSEIL	795
Total	177 205 546

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 440 043
UNION EUROPEENNE	170 225 995
HORS UE	5 539 508
Total	177 205 546

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	32
Employés	3
Total	35

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 25 375 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 25 375 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- départ à la retraite à l'âge de 66 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

Le montant de cet engagement s'élevait à 370 170.98 euros au 31/03/2021.

La méthode retenue dans le cadre de cette estimation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle. Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise,
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP),
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur Actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié.

L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

ELEVA CAPITAL

Société par actions simplifiée au capital de 670.000 €
Siège social : 32, rue de Monceau – Bâtiment Murat Sud – 75008 Paris
829 373 075 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 18 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Et le 18 juillet,
A 11 heures 30,

Les associés de la société ELEVA CAPITAL, société par actions simplifiée au capital de 670.000 euros, dont le siège social est situé à Paris (75008), 32 rue de Monceau – Bâtiment Murat Sud, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 829 373 075 (ci-après la « **Société** ») se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (ci-après l'« **Assemblée Générale** ») au siège social de la Société sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Éric BENDAHAN, en sa qualité de Président de la Société (le « **Président de séance** »).

La société ERNST & YOUNG ET AUTRES (438 476 913 R.C.S. Nanterre), Commissaire aux comptes de la Société, est absente et excusée.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par chacun des membres de l'Assemblée Générale lors de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire. Les pouvoirs des associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de séance, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent ensemble le quorum requis pour délibérer en assemblée générale ordinaire. L'Assemblée Générale est donc déclarée régulièrement constituée et peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 et quitus au Président et aux Directeurs Généraux ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président de séance dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes et son avis de réception ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Président sur les comptes annuels ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2022 et leurs annexes ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale ;
- les statuts de la Société.

Le Président de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été mis à la disposition des associés suivant les modalités prévues par les statuts de la Société. L'Assemblée Générale, à l'unanimité, lui donne acte de cette déclaration.

Le Président de séance déclare se tenir à la disposition de l'Assemblée Générale pour fournir à ceux des membres qui le désireraient toutes précisions nécessaires sur les documents visés ci-avant.

Plus personne ne demandant la parole, le Président de séance met alors successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 et quitus au Président et aux Directeurs Généraux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuve tels qu'ils lui ont été présentés le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 mars 2022 ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et ces rapports et qui font apparaître un bénéfice net de 76.932.256 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'a été exposée au titre de l'exercice.

L'Assemblée Générale donne au Président ainsi qu'aux Directeurs Généraux quitus entier et sans réserve pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 76.932.256 €, augmenté du compte « Report à nouveau » de 4.288.794 € formant un bénéfice distribuable de 81.221.050 €, comme suit :

- A titre de dividende.....73.874.200 €
- Au compte « Report à nouveau ».....7.346.850 €

Ce qui portera ainsi le solde du compte « Report à nouveau » à 7.346.850 €.

Le dividende sera de 110,26 € par action et sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices de la Société :

Exercice	Dividende global
31 mars 2019	-
31 mars 2020	9.996.400 €
31 mars 2021	58.115.800 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve sans réserve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités.

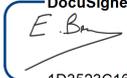
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

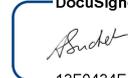
* *
*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et un associé présent ou représenté.

DocuSigned by:

1D3523C1612D4F0...

Le Président de séance
Monsieur Eric BENDAHAN

DocuSigned by:

13F0434EE1194D5...

Un associé
Monsieur Armand SUCHET
D'ALBUFERA



Eleva Capital

Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Eleva Capital

Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Eleva Capital,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eleva Capital relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

David Koestner

COMPTES ANNUELS du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Détail des comptes bilan actif passif	5 à 8
- Détail Compte de résultat	9 à 12

DocuSigned by:

1D3523C1612D4F0...

LUCIEN ZOUARY ET ASSOCIES
154 BLD HAUSSMANN

75008 PARIS
0147422200

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 644	2 644				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	454 821	189 858	264 962	278 917	13 955-	5.00-	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	829 976		829 976		829 976		
Prêts							
Autres immobilisations financières	809 719		809 719	806 945	2 774	0.34	
Total II	2 097 160	192 503	1 904 658	1 085 862	818 795	75.41	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 945 660		9 945 660	9 219 963	725 696	7.87
	Autres créances	471 441		471 441	757 289	285 848-	37.75-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				54 986 625	54 986 625-	100.00-	
Disponibilités	99 438 028		99 438 028	25 211 250	74 226 778	294.42	
Charges constatées d'avance (3)	699 499		699 499	336 511	362 989	107.87	
Total III	110 554 627		110 554 627	90 511 638	20 042 989	22.14	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	295		295		295	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	112 652 082	192 503	112 459 580	91 597 500	20 862 080	22.78	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 670 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	670 000		670 000			
	Réserves						
	Réserve légale	67 000		67 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 288 794		3 655 906		632 888	17.31
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	76 932 256		58 748 688		18 183 568	30.95	
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	81 958 051		63 141 594		18 816 456	29.80	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	300 295				300 295	
	Total III	300 295				300 295	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	176				176	
	Emprunts et dettes financières diverses						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 402 813		6 021 954		2 380 859	39.54	
Dettes fiscales et sociales	20 752 964		22 326 800		1 573 836	7.05	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	852 984		54 635		798 348	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	190 872		52 516		138 356	263.46
	Total IV	30 199 809		28 455 906		1 743 903	6.13
	Ecart de conversion passif (V)	1 425				1 425	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	112 459 580		91 597 500		20 862 080	22.78	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

30 199 809 28 455 906

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 440 043	175 765 503	177 205 546	144 634 853	32 570 693	22.52
Chiffre d'affaires NET	1 440 043	175 765 503	177 205 546	144 634 853	32 570 693	22.52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			822 277	181 948	640 329	351.93
Autres produits			395 229	334 569	60 660	18.13
Total des Produits d'exploitation (I)			178 423 051	145 151 370	33 271 681	22.92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			33 732 977	26 207 194	7 525 783	28.72
Impôts, taxes et versements assimilés			1 491 369	2 016 030	524 661-	26.02-
Salaires et traitements			26 920 911	24 894 937	2 025 974	8.14
Charges sociales			7 420 197	6 330 041	1 090 155	17.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			64 365	70 212	5 847-	8.33-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			300 000		300 000	
Autres charges			232 317	156 196	76 122	48.73
Total des Charges d'exploitation (II)			70 162 136	59 674 610	10 487 526	17.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			108 260 915	85 476 760	22 784 155	26.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		174		617	443-	71. 81-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		49 481			49 481	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		49 655		617	49 038	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		295		49 481	49 186-	99. 40-
Intérêts et charges assimilées (4)		353 784			353 784	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		354 079		49 481	304 598	615. 58
2. Résultat financier (V-VI)		304 424-		48 864-	255 560-	523. 00-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		107 956 491		85 427 896	22 528 595	26. 37
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		2 020 082		2 247 015	226 933-	10. 10-
Impôts sur les bénéfices (X)		29 004 153		24 432 193	4 571 960	18. 71
Total des produits (I+III+V+VII)		178 472 706		145 151 987	33 320 720	22. 96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		101 540 450		86 403 299	15 137 151	17. 52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		76 932 256		58 748 688	18 183 568	30. 95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ELEVA CAPITAL

32 RUE MONCEAU

75008 PARIS

ANNEXE DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

LUCIEN ZOUARY ET ASSOCIES

154 BLD HAUSSMANN

75008 PARIS

0147422200

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Autres immobilisations incorporelles	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	5
Titres immobilisés	5
Créances immobilisées	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	6
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	6
Disponibilités en Euros	6
Disponibilités en devises	6
Produits à recevoir	6
Détail des produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Détail des charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Variation des capitaux propres	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
Ventilation de l'effectif moyen	9
Honoraires des commissaires aux comptes	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 112 459 579.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 177 205 545.79 Euros et dégagant un bénéfice de 76 932 256.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire Covid 19 s'est poursuivie. La Société a maintenu actif son Plan d'Urgence et de poursuite des Activités. Finalement, l'impact de la crise sur la Société fut peu significatif au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 24 février 2022, les troupes russes ont envahi l'Ukraine. En réaction, de nombreux pays, dont ceux de l'Union européenne, la Suisse, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie ont imposé des premières séries de sanctions à la Russie et parfois à la Biélorussie. Certaines entités russes, biélorusses ou ukrainiennes ont également été suspendues de la cote sur certaines Bourses de valeurs ou ont été exclues des indices de marché. Les équipes d'ELEVA CAPITAL suivent l'évolution de la situation et se conforment sans dans les délais impartis aux exigences en vigueur.

Les marchés financiers ont inévitablement été impactés par ce contexte géopolitique et ont connu une hausse de la volatilité et une baisse de la liquidité. Plus récemment, la crainte d'une inflation prolongée s'est ajoutée à cet environnement difficile. La Société dispose des moyens nécessaires pour y faire face à ce nouveau contexte et travaille à pérenniser les stratégies de gestion les plus récentes et à diversifier encore ses sources de revenus.

La société a ouvert une succursale en Italie. L'établissement est enregistré au registre des sociétés de Milan en date du 14 juin 2022 sous le numéro fiscal 12357090963. La succursale est inactive en date de ce rapport.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 644		
Installations générales agencements aménagements divers	206 190		30 478
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	198 220		19 932
TOTAL	404 410		50 411
Autres titres immobilisés			829 976
Prêts, autres immobilisations financières	806 945		2 774
TOTAL	806 945		832 750
TOTAL GENERAL	1 214 000		883 160

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 644	2 644
Installations générales agencements aménagements divers			236 668	236 668
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			218 152	218 152
TOTAL			454 821	454 821
Autres titres immobilisés		0-	829 976	829 976
Prêts, autres immobilisations financières			809 719	809 719
TOTAL		0-	1 639 695	1 639 695
TOTAL GENERAL		0-	2 097 160	2 097 160

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 644			2 644
Installations générales agencements aménagements divers	31 181	27 619		58 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 312	36 746	0-	131 058
TOTAL	125 493	64 365	0-	189 858
TOTAL GENERAL	128 137	64 365	0-	192 503

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 619				
Matériel de bureau informatique mobilier	36 746				
TOTAL	64 365				
TOTAL GENERAL	64 365				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change		295			295
Autres provisions pour risques et charges		300 000			300 000
TOTAL		300 295			300 295
TOTAL GENERAL		300 295			300 295
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		300 000			
financières		295			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	809 719	0-	809 719
Autres créances clients	9 945 660	9 945 660	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 544	4 544	
Taxe sur la valeur ajoutée	355 622	355 622	
Groupe et associés	93 924	93 924	
Débiteurs divers	17 251	17 251	
Charges constatées d'avance	699 499	699 499	
TOTAL	11 926 319	11 116 600	809 719

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	176	176		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 402 813	8 402 813		
Personnel et comptes rattachés	10 148 144	10 148 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 360 315	2 360 315		
Impôts sur les bénéfices	5 883 822	5 883 822		
Taxe sur la valeur ajoutée	384 074	384 074		
Autres impôts taxes et assimilés	1 976 609	1 976 609		
Autres dettes	852 984	852 984		
Produits constatés d'avance	190 872	190 872		
TOTAL	30 199 809	30 199 809		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	670 000			670 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licences	2 644	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 ans
Oeuvres d'art	non amortissables	
Matériel de Bureau et informat	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 544
Total	4 544

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
IJSS A RECEVOIR	4 544
Total	4 544

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 770 163
Dettes fiscales et sociales	14 192 205
Total	20 962 368

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	6 770 163
PROVISION CONGES PAYES	502 882
PROVISION PARTICIPATION	3 625 237
PROVISION INTERESSEMENT	1 140 140
PROVISION POUR PRIMES	2 751 505
PROVISION CHARGES SUR CP	231 915
AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER SUR PRIMES	902 193
ETATS CHARGES A PAYER	1 975 409
PROVISION TAXE APPRENTISSAGE	1 200
PROVISION BONUS DIFFERES 2020-2021	601 959
PROVISION BONUS DIFFERES 2021-2022	1 526 420
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR BONUS DIFFERES	933 345
Total	20 962 368

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	699 499
Total	699 499
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	190 872
Total	190 872

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	63 141 594
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	58 115 800-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	5 025 794
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	5 025 794
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	76 932 256
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	81 958 050
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	76 932 256
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	76 932 256

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
MANAGEMENT ET PERFORMANCES FEES	177 204 751
CONSEIL	795
Total	177 205 546

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 440 043
UNION EUROPEENNE	170 225 995
HORS UE	5 539 508
Total	177 205 546

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	32
Employés	3
Total	35

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 25 375 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 25 375 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- départ à la retraite à l'âge de 66 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

Le montant de cet engagement s'élevait à 370 170.98 euros au 31/03/2021.

La méthode retenue dans le cadre de cette estimation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle. Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise,
 - Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP),
 - Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur Actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié.
- L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.